



SWISS UNDERWATER AND HYPERBARIC MEDICAL SOCIETY
SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR UNTERWASSER-
UND HYPERBARMEDIZIN
SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE
SOCIETÀ SVIZZERA DI MEDICINA SUBACQUEA E IPERBARICA

FOP

RECOMMANDATIONS 2007
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE
SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE
POUR LA PLONGÉE AVEC UN
FORAMEN OVALE PERMÉABLE

>> Recherche d'un FOP

- Un screening de routine à la recherche d'un FOP n'est indiqué ni pour les plongeurs professionnels, ni pour les plongeurs de loisir.

>> FOP de découverte fortuite

- **FOP degré I:**

Les recommandations sont identiques à la plongée sans FOP.

- **FOP degré II et III:**

Plonger selon les recommandations «low bubble diving».

Ces recommandations prennent encore plus de valeur pour les plongeurs ayant un FOP de grade III qui n'ont pas eu de problème de décompression pendant de nombreuses années de plongée.

>> Après une pathologie de décompression

- Après une maladie de décompression, chaque cas devrait faire l'objet d'investigations à la recherche de la cause. La prise en charge est de la compétence d'un médecin formé spécifiquement en médecine de plongée.
- Après traitement d'une maladie de décompression, l'aptitude à la plongée sera alors réévaluée selon les recommandations et standards décrits dans le manuel édité par la SUHMS.
- Si un FOP est l'origine très probable d'une maladie de décompression, le candidat sera autorisé à plonger en tenant compte des règles de plongée „low bubble diving“.
- En cas de récurrence, l'aptitude à la plongée ne sera plus reconduite jusqu'à conclusion d'investigations répétées poussées à la recherche de la cause.
- Les recommandations éventuelles de fermeture d'un FOP devront être abordées de cas en cas. Lors de l'entretien avec le plongeur il faut comparer les besoins personnels de celui-ci avec les risques à court comme à long terme liés à cette intervention.
La prise en charge des coûts engendrés reste à vérifier.

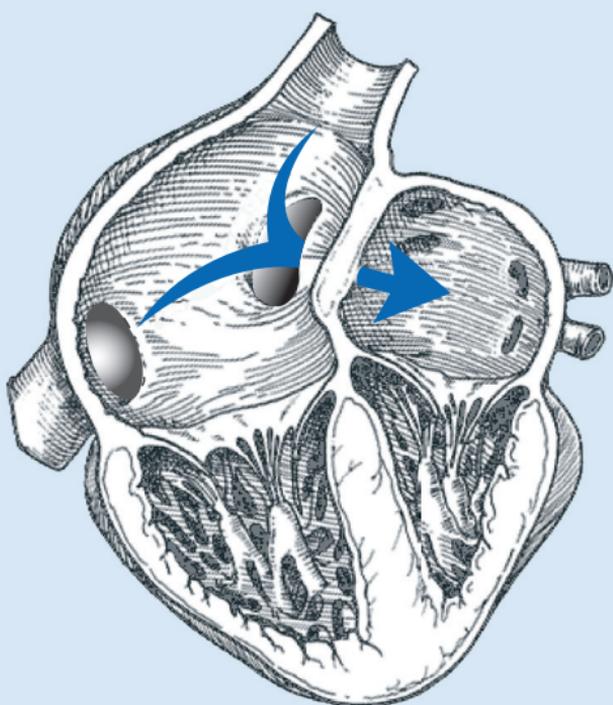
15 Règles pour la plongée „low bubble diving »

... diminution de la formation de bulles:

- 1 Débuter la plongée à la profondeur maximale prévue.**
- 2 Pas de plongée yoyo.** Pas de descentes répétitives dans la zone des 10m.
- 3 Réduction de la vitesse de remontée à 5 m/min. pour les derniers 10 m.**
- 4 Palier de sécurité entre 3 et 5 m pendant au minimum 5 à 10 minutes.**
- 5 Uniquement des plongées dans la courbe de sécurité.**
Pas de plongée avec décompression.
- 6 Au minimum 4 heures d'intervalle de surface avant la prochaine plongée.**
- 7 Maximum deux plongées par jour.**
- 8 Au moins deux heures d'attente avant de rejoindre un point plus élevé en altitude que le site de plongée.**
- 9 Eviter un grand réchauffement de la peau après la plongée.** P. ex. bain de soleil, douche chaude, sauna.
- 10 Eviter le froid, la déshydratation ainsi que l'abus de nicotine.**
- 11 Plonger avec un mélange de Nitrox mais avec les tables de décompression à l'air.** Attention à la toxicité de l'O2.
- 12 Des ordinateurs de plongée avec des logiciels spécialisés permettent de diminuer les risques.**

... diminution du risque de passage des bulles dans la circulation artérielle:

- 13 Pas d'effort physique dans les 10 derniers mètres de la remontée.** Eviter le travail physique ainsi que le palmage dans les courants en fin de plongée.
- 14 Pas d'effort physique dans les 2 heures qui suivent une plongée.** Ne pas gonfler son gilet par insufflation directe. Décapelage dans l'eau et prise en charge du matériel par des aides à la sortie. Pas de remontée en force sur le bateau ou sur la rive (sans pression!). Le matériel lourd ne sera pas transporté par le plongeur.
- 15 Défense formelle de plonger en cas de refroidissement.** La toux ainsi que les manœuvres d'équilibrage forcées (Valsalva) favorisent le passage de bulles.



PFO

A PFO as a pathway for arterialisation of venous bubbles is present in about 20-30% of the general population.

ont collaboré:

Dr. med. Sandra R. Torti
Cardiologue FMH
Médecin de plongée SUHMS
doktor@torti.ch

Dr. med. Martin Kraus
Cardiologue FMH
Médecin de plongée SUHMS
mkraus@hin.ch

Ernst B. Völlm
Ing. dipl. ETH
ernst.voellm@dynatron.ch

SUHMS

Sécrétariat
Lerchenweg 9, CH- 2543 Lengnau
Tél. +41 32 653 85 46
Fax +41 32 653 85 47
e-mail: suhms@datacomm.ch
www.suhms.org

